COMPTE-RENDU

Comité Extraordinaire du 23 Septembre 2021

Sont présents : M. FAIVRE Aymeric, M. SAINT-MAXENT Didier

Sont présents en visioconférence : Mme ANGELIBERT Éliette, M. BERNAT Georges, M. BRUHIER Claude, M. CHALIER Bernard, M. DELATTRE Dominique, M. LABORIE Bernard, Mme LESCURE Laurène, M. TAILLIEZ Michel, M. VAQUETTE Daniel,

Sont excusés : Mme WEISSE Brigitte (pouvoir M. SAINT-MAXENT Didier)

Absent : M. BEGORRE Marc, M. BRUNAUD Jean-Marc, M. ROUSSILLON Maurice, M. VERDIER Alexandre, Mme RAMAND Anne

Participent également : M. GIDON Alexandre (Directeur Service Adhérents), Mme GUÉRIN Sandrine (Secrétaire)

M. FAIVRE Aymeric est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Conformément à la délibération N° 2021_001 du 30 Janvier 2021, la réunion se passe :

- En présentiel
  et
- En visioconférence https://visio.agedi.fr/comite_agedi

Ouverture de séance :

La séance débute à 12H15

Le Président remercie les participants de leur présence et procède à l'appel nominatif des membres.

Compte tenue de l'urgence de la rencontre il n'est pas procédé à la validation du compte rendu du précédent comité.

Le Président explique que suite au vote des tarifs lors du comité du Samedi 11 Septembre, et après avoir pris connaissance des contraintes interne, il demande la reconduction des tarifs des contributions de 2020, sans aucun changement.

Tant que le nouveau logiciel de gestion interne des membres du Syndicat (G.T.I.) est en fonctionnement, nous ne pouvons pas changer les tarifs. Il faut compter plus d'un (1) mois de travail aux informaticiens pour mettre en place la nouvelle grille.